

IX. LES DECHETS

La gestion des déchets est gérée par la Communauté de Communes qui a mis en place une collecte des ordures différenciées depuis 1996.

IX.1. LA COLLECTE

Dans le centre-ville de Millau, le ramassage s'effectue 4 fois par semaine pour les ordures ménagères non recyclables et 2 fois pour le tri sélectif. En dehors du centre, les deux types d'ordure sont ramassés 1 fois par semaine.

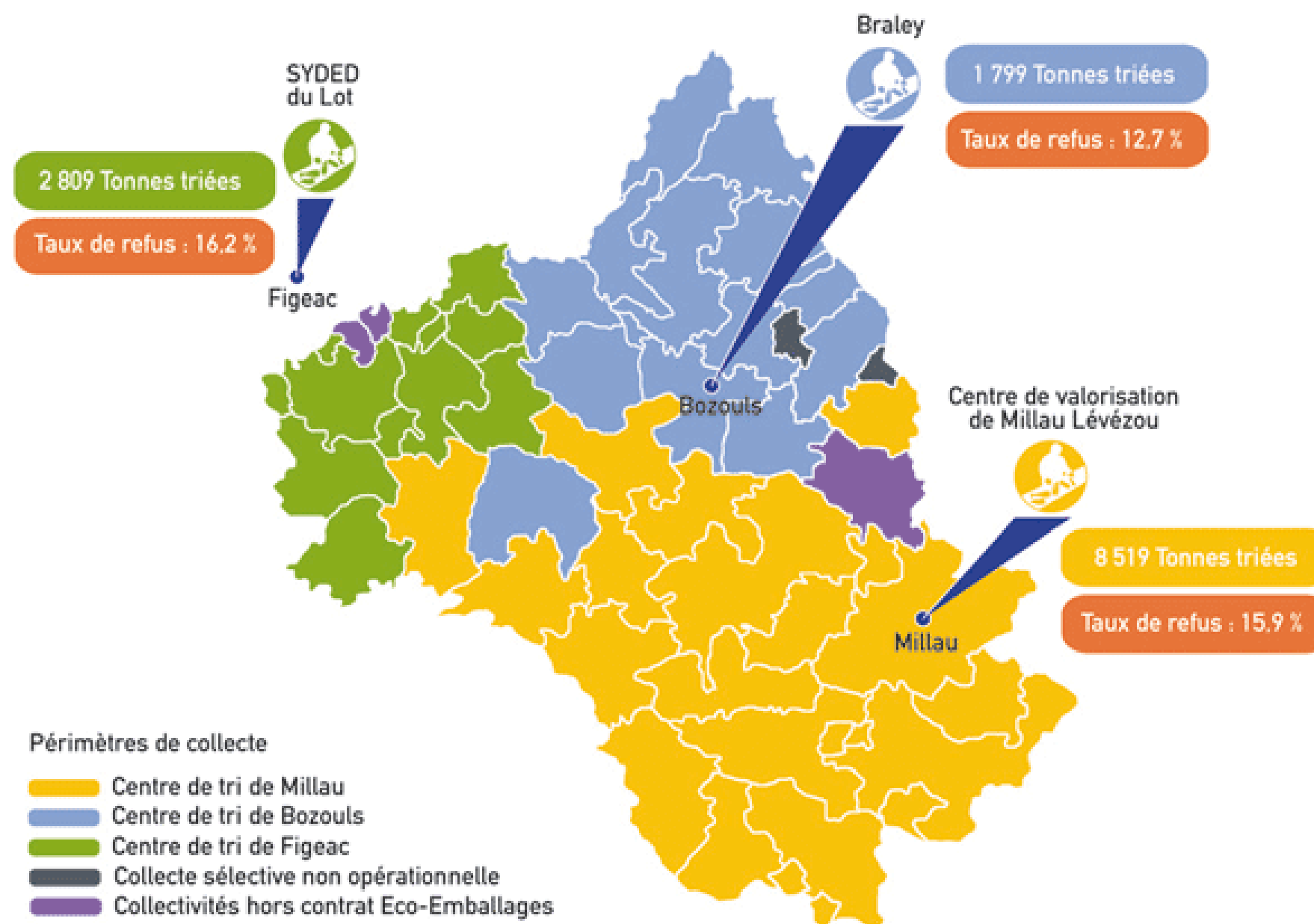
Il ya deux déchèteries intercommunales situées à Millau dans le zone d'activité de Plaine Coste, équipée de 8 quais de chargement et à Saint-Georges-de-Luzençon.

IX.2. LE TRAITEMENT

La Communauté dispose d'un centre de valorisation des déchets, Ecotri, géré par le SYDOM : (Millau Viaduc aux Fialets).

- D'un centre de tri des emballages ménagers à recycler,
- D'un quai de transfert des ordures ménagères et des déchets industriels non valorisables,
- D'un quai de stockage des déchets industriels banal,
- De la seule plate-forme de compostage des déchets verts de l'Aveyron : les professionnels et les particuliers peuvent acheter ce composte.

La Communauté de Communes est à la recherche d'un site d'enfouissement des déchets.



IX.3. LA SENSIBILISATION

Une « ambassadrice de tri », dans les locaux de Communauté de Communes, sensibilise le public et gère la promotion du tri sélectif des emballages ménagers et des journaux magazines.

De plus, elle organise diverses activités et événements de sensibilisation :

- Animations scolaires sur les déchets et le tri sélectif,
- Information des habitants sur les consignes de tri,
- Manifestations diverses,
- Marchés nocturnes,
- Portes ouvertes d'Ecotri,
- Opérations nettoyage 2004 et 2005...,
- Contrôles qualité du contenu des poubelles jaunes,
- Visites guidées d'Ecotri (gratuit),
- Elaboration de supports de communication : La lettre d'Ecotri, affichettes...

De plus, la Communauté de Communes organise des opérations de nettoyage et de récupération des déchets le long des berges du Tarn.

